



En direct de l'UFR Santé Action Sociale



Site Internet : www.sante.cgt.fr - Courriel : ufr@sante.cgt.fr

N° 29 - Juin 2021

Edito



Hélène MICHAULT
Secrétaire générale de l'UFR
Santé Action sociale

Débat sur la dette

Nous avons souhaité avoir un débat éclairé sur la dette à la CE de l'Union Fédérale des Retraités.e.s de la Santé et de l'Action sociale parce qu'elle est le prétexte à faire passer beaucoup de politiques libérales, par exemple la diminution du financement de la Sécurité sociale, le démantèlement des services publics et du statut des fonctionnaires censément trop coûteux et responsables de tous les maux de l'économie.

La crise actuelle a révélé l'état désastreux de nos hôpitaux, incapables de faire face à n'importe laquelle des crises sanitaires : il y a la Covid, mais avant, il y a eu les canicules et ce qu'on ne nous dit pas dans le problème du tri des patients, c'est que, Covid ou pas, il y a régulièrement des tris de patients à l'entrée des hôpitaux. Donc, maintenant, le gouvernement libéral cherche d'autres cibles que le système de santé public pour diminuer la dette, les pensions en sont une.

Nous avons eu connaissance des travaux sur la dette au niveau du pôle économique de l'espace revendicatif confédéral et nous avons donc souhaité inviter un conseiller travaillant au sein de ce pôle et un camarade économiste, camarade de la CGT.

Nous avons donc invité lors de la CE de l'UFR du 29 mars Victorien PÂTÉ, conseiller au pôle économique de l'espace revendicatif confédéral et Denis DURAND, ancien directeur adjoint à la Banque de France et ancien Secrétaire général du syndicat national CGT de la Banque de France.

Nous les remercions d'avoir répondu favorablement à notre invitation et d'avoir accepté de nous faire une synthèse écrite de leur intervention pour que toutes et tous les syndiqué.e.s puissent en profiter.



Sommaire

- Pour une dette publique au service de l'intérêt général p.2
- La dette publique n'est pas une malédiction : C'est un problème... mais il y a des solutions ! p.5

Pour une dette publique au service de l'intérêt général



Victorien PÂTÉ,
Conseiller Confédéral CGT
au Pôle économique

La crise sanitaire a remis la dette au centre du débat public. Selon l'Insee, la crise a aggravé le déficit public de la France d'environ 150 milliards d'euros, rien que pour l'année 2020. L'ensemble des États à travers le monde a connu une augmentation de leur dette publique.

Pour rappel, le déficit correspond à la différence entre les recettes et les dépenses publiques pour une période donnée (une année généralement) tandis que la dette correspond à la somme des déficits accumulés.

Cette prééminence de la dette dans le débat public a des effets contradictoires, d'une part, plus que jamais la dette est agitée comme un chiffon rouge pour justifier la réduction des dépenses publiques et la casse des services publics et de la Sécurité Sociale. D'autre part, la crise sanitaire a permis de lever des tabous sur la dette, comme la règle européenne des 3 % maximum de déficit public, et elle a permis de réhabiliter l'importance du déficit public et de faire connaître des solutions alternatives pour le financement de la dépense publique.

Il s'agit donc de se saisir de ce sujet pour porter au mieux ces alternatives et contrer le discours dominant sur la dette et ses conséquences dramatiques sur les politiques publiques.

La dette n'est pas un problème en soi

Tout d'abord, il convient de rappeler que le déficit constitue un élément normal de financement des dépenses publiques. Comme on peut le voir sur le graphique ci-dessous, depuis plus de 40 ans, la France affiche un déficit public chaque année sans exception et sans que cela ne pose de problème.

Ce graphique montre également qu'avant la crise sanitaire, la dette publique frôlait les 100% du PIB depuis quelques années. Cela a fait couler

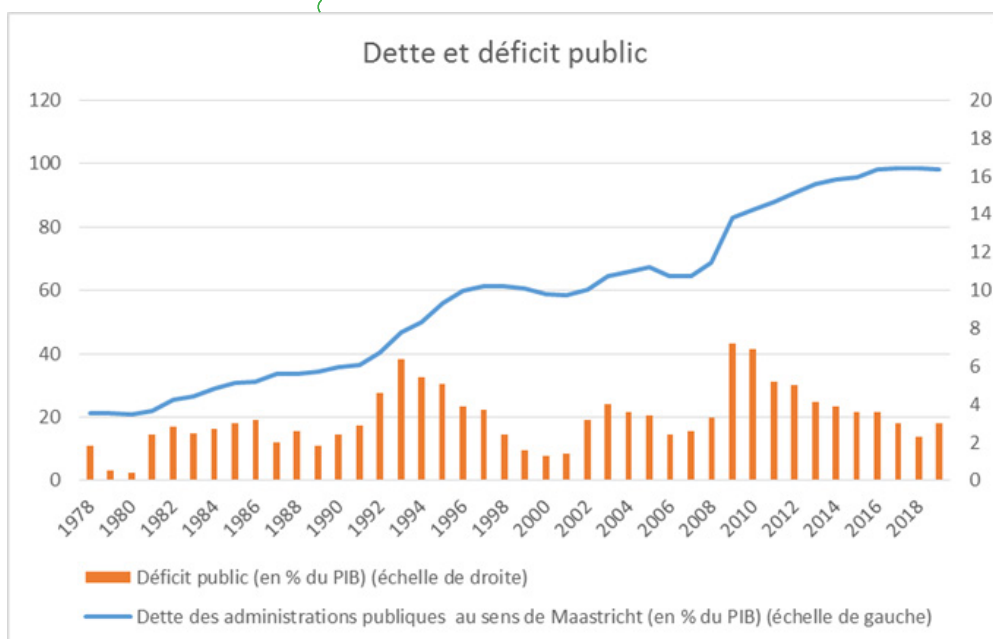
beaucoup d'encre sans aucune raison, car ce seuil n'a qu'une valeur symbolique, mais en aucun, il n'a d'incidence du point de vue économique. Avec la crise, la dette a dépassé les 115 % sans grande conséquence pour le moment. Au Japon, la dette publique s'élève à environ 250 % du PIB et l'économie ne s'écroule pas pour autant. Cela pose d'autant moins de problèmes que leur dette publique est détenue par les Japonais. Le Japon a donc une dette envers lui-même. Présenté comme cela, on voit bien que le risque de la dette est relatif.

La dette est soutenable et n'est pas un fardeau

Contrairement à un ménage, l'État a un horizon de vie infini. En effet, l'État ne meurt jamais. Cela a de grandes conséquences sur la gestion de sa dette puisque l'État n'a pas de date butoir à laquelle il devra avoir soldé toute sa dette. En réalité, la dette n'est donc jamais à rembourser à proprement parler. Lorsqu'un emprunt arrive à échéance, l'État réemprunte pour honorer cette échéance, on dit qu'il fait rouler sa dette.

Le seul coût de l'endettement public correspond donc aux intérêts payés. Or sur ce point, le graphique page 3 nous montre que les intérêts payés par la France sont de moins important alors même que l'endettement public ne cesse de croître. Ainsi, entre 2000 et 2019, le poids des intérêts payés en % de PIB a été divisé par plus de 2 alors même que la dette publique est passée de 60 % à 100 %.

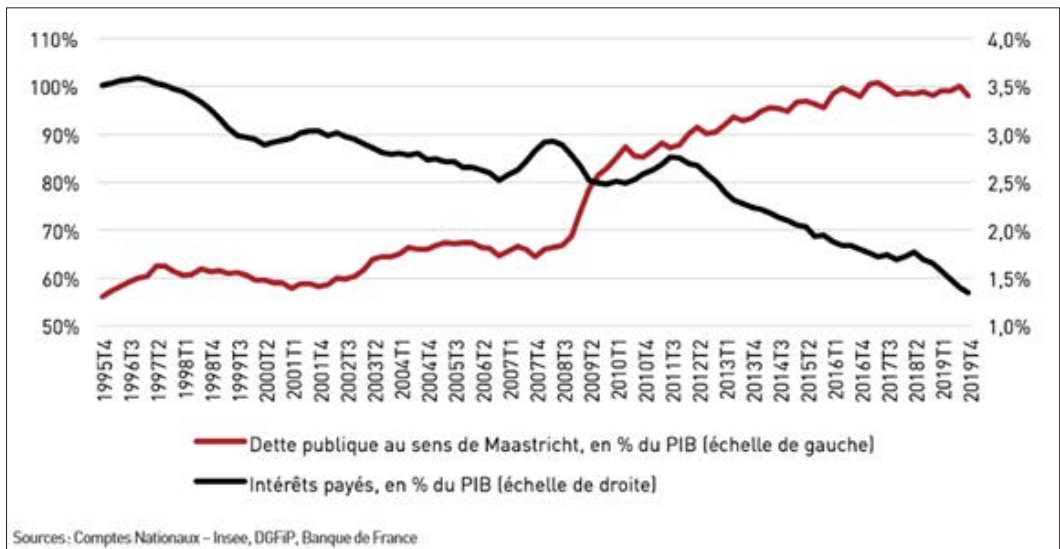
Cela s'explique par des taux d'intérêts en baisse



Source : Insee

constante, au point d'atteindre des taux négatifs pour des emprunts à 10 ans. Concrètement, cela signifie que l'État a moins à rembourser que ce qu'il emprunte.

Malgré la forte augmentation de la dette en 2020, cette tendance baissière du poids des intérêts devrait se poursuivre.



On voit donc que la dette publique ne pose pas de problème à court terme, et même que la charge de cette dette représente un poids de moins en moins important dans les dépenses publiques.

Lorsque l'on met en avant le poids de la dette, il convient également de regarder ce que nous possédons. Si on considère deux ménages endettés tous deux à hauteur de 200 000 €, mais l'un est propriétaire de son logement qui vaut 250 000 € tandis que l'autre n'a aucun patrimoine, on comprend rapidement que la situation est incomparable.

C'est pareil pour l'État et en l'occurrence, la France possède un patrimoine très important, qui se matérialise par de l'immobilier, du foncier, des actions d'entreprises ou encore des droits de propriété intellectuelle. Au-delà de ce patrimoine facilement quantifiable monétairement, de nombreux éléments, permis par la dépense publique sont inquantifiables comme la qualité de nos institutions par exemple.

Au total, ce patrimoine est plus important que la dette publique. Ainsi, chaque Français ne naît pas avec 40 000 € de dettes comme on peut l'entendre parfois, mais bien avec un patrimoine de 4 500 € même si cette approche individualiste est contestable dans un sens comme dans l'autre.

Les éléments que nous venons d'évoquer, parmi d'autres arguments, viennent donc contrecarrer l'idée trop largement répandue selon laquelle la dette serait un fardeau pour les générations futures.

Il faut s'intéresser à la cause des déficits

limiter l'analyse au niveau de déficit ou de dette comme le font les néolibéraux occulte tout l'enjeu de la dépense publique. Ce qui compte vraiment pour juger du bienfait d'un déficit ou au contraire du risque qu'il fait courir, c'est de comprendre ce qui explique ce déficit.

Si un déficit s'explique par des investissements publics massifs, cela ne pose aucun problème puisque ces investissements sont source de création de richesses et donc de recettes futures pour l'État.

En revanche, lorsque la source des déficits se trouve dans les cadeaux fiscaux aux plus riches et aux grandes entreprises, cela peut poser problème. Or, c'est en partie ce qui explique les déficits publics français depuis des dizaines d'années. Les exemples les plus récents étant la réforme de l'ISF, la fin de la progressivité de l'imposition sur les dividendes ou encore la baisse l'impôt sur les sociétés.

Une autre source des déficits se trouve dans l'évasion et la fraude fiscales subies par les finances publiques françaises. L'État doit mettre les moyens humains et juridiques pour contrer cet état de fait.

Nous voyons donc que le niveau de la dette de la France n'est pas un problème en soi, en revanche une étude plus précise des causes des déficits et donc de la dette laissent apparaître une situation problématique.

Il s'agit pour l'instant de problèmes de justice fiscale et de justice sociale qui ne se traduisent pas par une situation de dette insoutenable comme nous l'avons vu. Pour autant, ces causes du déficit nous rappellent l'urgence de redresser la barre et d'orienter la dépense publique pour avoir des déficits utiles et profitables pour tous et toutes.

La nécessité de s'affranchir des marchés financiers

Comme nous l'avons vu, la France paie des taux d'intérêts de plus en plus bas. En considérant uniquement cela, on pourrait être tentés de penser que le mode de financement des dépenses publiques est très efficace et que rien ne doit changer sur ce point.

En réalité, l'État est soumis aux marchés financiers pour le financement de la dette. Les plus riches, les fonds d'investissements ou autres sociétés d'assurances deviennent alors les créanciers de l'État et se servent de cette dépendance des pouvoirs publics pour mieux faire pression sur eux.

Si les taux d'intérêts sont si bas actuellement, c'est surtout le résultat de la politique monétaire de la Banque Centrale Européenne¹ (BCE) qui a racheté quasiment tous les titres de dette publique émis suite à la crise sanitaire jusqu'à posséder aujourd'hui près d'un quart de la dette publique française. Les taux sont donc en partie « artificiellement bas ». De plus, la BCE n'est pas une instance démocratique et son action n'est pas dénuée d'effets pervers à commencer par des bulles spéculatives sur les marchés financiers.

Même si cette situation a eu des effets positifs indéniables jusqu'à présent, d'autres mécanismes de financement des déficits publics doivent être envisagés pour que l'on puisse s'affranchir de la dépendance aux marchés. Parmi les outils à notre disposition, figure notamment la création d'un pôle financier comme nous le revendiquons.

La dette publique n'est absolument pas un problème et chercher à la réduire via une réduction des dépenses publiques produit des effets délétères pour l'économie, ce qui s'avérerait contre-productif puisque cette détérioration de l'économie pèserait in fine sur les dépenses et les recettes publiques. Il est donc primordial de ne pas se laisser enfermer dans les discours sacrificiels répétant à l'envie qu' « on n'a pas les moyens » et qu' « il faut rembourser la dette ». La dette n'est agitée que pour justifier les réformes néolibérales que le gouvernement et ses alliés veulent nous imposer.

À la question « A-t-on les moyens d'investir et de développer les Services publics », la réponse est clairement oui. La réelle question qui doit donc nous préoccuper désormais, c'est de savoir ce que nous devons financer. Ce ne sont pas les besoins en termes de Services publics et d'investissements publics qui manquent, ce qui rappelle la nécessité d'une véritable planification de l'investissement public.

¹ Sur le sujet, voir notamment <https://analyses-propositions.cgt.fr/note-eco-dette-monnaie-crise-10-points-pour-comprendre-le-debat-economique>

POUR ALLER PLUS LOIN :

→ Le pôle économique confédéral CGT publie des fiches pédagogiques :

<https://analyses-propositions.cgt.fr/fiches-pedagogiques-comprendre-la-dette-publique>

<https://analyses-propositions.cgt.fr/note-eco-dette-monnaie-crise-10-points-pour-comprendre-le-debat-economique>

<https://analyses-propositions.cgt.fr/finances-publiques-budget>

<https://analyses-propositions.cgt.fr/monnaie-finance>

→ LA DETTE PUBLIQUE, *Précis d'économie citoyenne*, Ed. Seuil, janvier 2021
par Eric BERR, Léo CHARLES, Arthur JATTEAU, Jonathan MARIE, Alban PELLEGRIS



Bulletin de contact et de syndicalisation

Je souhaite prendre contact me syndiquer

NOM : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Email :

Etablissement (nom et adresse) :



Fédération Santé et Action Sociale - Case 538 - 263 rue de Paris 93515 Montreuil CEDEX - orga@sante.cgt.fr - Tél. : 01 55 82 87 59



La dette publique n'est pas une malédiction, C'est un problème... mais il y a des solutions !

Intervention de Denis DURAND, directeur de la revue « *Économie&Politique* », ancien directeur adjoint à la Banque de France et ancien secrétaire général du syndicat national CGT de la Banque de France.

Le terme de « dette » suscite souvent l'effroi de nos concitoyens, et les médias n'hésitent pas à jouer avec ça...

Cette manière de présenter les choses est très trompeuse. Certes, quand on parle d'endettement, ça concerne les administrations publiques, l'État, la Sécurité sociale, les collectivités territoriales. Toutefois, il ne faut pas oublier un point crucial : la dette privée est plus élevée que la dette publique. En effet, la dette publique représente environ 115 % du PIB, alors que la dette privée (des entreprises et des ménages) c'est environ 150 % du PIB. On retrouve cette situation dans la plupart des pays, et de manière particulièrement importante en France.

Or, en plus de la question du financement des dépenses de l'État, ce qui est important, c'est la question du financement des entreprises. Cette dernière est cruciale d'un point de vue économique. Or, elle se fait de façon tout aussi perverse que le financement des dépenses de l'État...

Par ailleurs, il faut garder à l'esprit que la dette privée peut se transformer très vite en dette publique ! L'exemple le plus frappant, c'est peut-être celui de l'Espagne où l'on avait en 2007 une dette publique extrêmement faible au départ (de l'ordre de 40-50 %). Les félicitations du FMI, ou encore de la Banque Centrale Européenne n'avaient pas tardé à fleurir. Puis, du jour au lendemain, la dette publique espagnole a explosé à tel point qu'elle a été la cible d'une spéculation intense pendant la crise de l'euro. Au point que l'État a dû prendre à sa charge l'endettement d'un certain nombre d'organismes (en particulier des banques espagnoles) devenus insolubles au moment de la crise des « subprimes » en 2007.

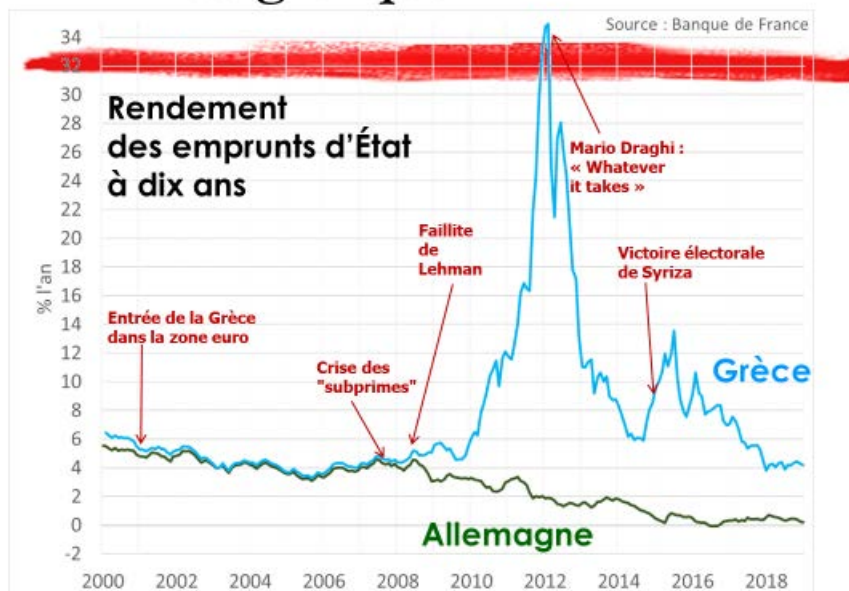
On comprend donc que le danger ne se situe pas seulement dans la pratique de l'État et des administrations publiques...

Est-ce que la dette publique est un problème ?

La dette publique peut devenir un problème. Par exemple, quand la Grèce est entrée dans la zone euro, les marchés financiers ne faisaient aucune différence entre la Grèce et l'Allemagne. Les taux d'intérêt payés par l'État grec étaient exactement les mêmes que ceux payés par l'État allemand (à quelques unités près après la virgule...).

Et puis, quand les choses ont commencé à se tendre dans l'économie mondiale, en 2007 (et en 2008), d'un seul coup les taux des emprunts d'État allemands ont continué à baisser, alors que les taux grecs ne sont pas parvenus à suivre la même évolution...

La « crise grecque »



Présentation et analyse du graphique :

On remarque bien que jusqu'en 2006-2007, les taux d'intérêt de la Grèce sont identiques aux taux d'intérêt de l'État allemand. Que ce soient les agences de notation ou les marchés, aucune distinction n'est faite, pour eux les taux sont les mêmes.

Et puis, de manière soudaine, un climat de méfiance s'est installé. Au plus fort de la crise,

les taux d'intérêt grecs ont atteint des chiffres affolants, si bien que cet État en difficulté ne fût plus en capacité de se financer (et oui, ce danger-là existe !).

Ainsi, le véritable problème de la dette publique, c'est qu'elle est contractée auprès des marchés financiers (et c'est le cas intégralement depuis 1985 pour la dette de l'État français).

Une grande vague de libéralisation de l'économie s'est installée dans les années 80 (années 84-85). Dans une situation où l'État français fait des dépenses qui dépassent ses recettes, il émet des obligations qui peuvent être rachetées par des gens dont c'est le métier de faire de la spéculation financière (compagnies d'assurances, multinationales, fonds de placement, fonds de pension...). Or, cela ne se fait pas sans condition. Ils acceptent d'acheter de la dette publique française, et en retour, l'État français s'engage à établir une politique économique qui favorise la rentabilité de leurs investissements. Le cas échéant, il peut arriver à n'importe qui, ce qui est arrivé à l'économie grecque en 2007.

➔ De fait, cette lourde dépendance envers les marchés financiers impose des politiques d'austérité budgétaire et de réduction des dépenses publiques. À terme, cela a des conséquences néfastes (Voir ex. de l'APHP).

Exemple de l'APHP :

Pour comprendre comment l'AP-HP finance ses investissements, le rapport annuel de cette institution n'est d'aucun secours. En revanche, dans le « prospectus » destiné aux marchés et aux investisseurs (accompagnant l'émission des titres financiers) il y a tout : la structure, la description des différents établissements, la politique d'investissement, la politique de personnel, l'état de l'endettement, le coût moyen de l'endettement... (tout y est, car les marchés veulent savoir cela !). On y apprenait en 2018 que 72 % de l'endettement de l'APHP était contracté par l'émission de titres sur les marchés. Cela explique beaucoup de choses sur les origines de l'austérité à l'hôpital...

➔ S'endetter auprès des marchés financiers est donc un problème à cause du risque encouru à court, moyen et long terme.

« Il est absolument nécessaire de s'endetter »

Ce qui cause le creusement des déficits, c'est, d'une part, la hausse des taux d'intérêt et, d'autre part, la chute des recettes. Quand il y a moins d'activité économique, il y a moins de revenus : par exemple si pas d'emploi, le salaire des gens qui n'ont pas d'emploi n'est plus payé, éventuellement des pressions sont faites sur les salariés pour opprimer

la masse salariale, moins de revenus, moins de cotisations sociales, moins de TVA, car les gens consomment moins, moins d'impôt sur le revenu, moins de ressources fiscales, moins de ressources pour la Sécurité sociale... et cela creuse le déficit !).

Pour pouvoir avoir des recettes publiques, il faut d'abord avoir des revenus, et pour avoir des revenus, il faut avoir embauché des gens, il faut les avoir fait travailler, il faut qu'ils aient les équipements nécessaires pour travailler. Et pour qu'ils aient les moyens de travailler, pour payer leur salaire, pour payer leur formation, il faut avoir dépensé de l'argent avant qu'ils commencent à travailler. Cet argent au moment, où on va devoir le dépenser, on ne l'aura pas encore gagné, on l'aura quand les gens iront travailler, qu'ils auront des revenus et qu'ils payeront des cotisations sociales. Je prends le même raisonnement à l'envers, sur un exemple que tout le monde à en tête en ce moment.

Exemple du secteur hospitalier :

Si je veux construire un hôpital ou bien rajouter des lits dans des hôpitaux existants, que faut-il faire ? Il faut initier le fonctionnement des services qu'on est en train de mettre en place (construire des bâtiments, acheter du matériel médical, des médicaments, installer des logiciels, former et/ou embaucher du personnel médical...). De fait, pendant des années, c'est de l'argent public qui va être dépensé pour assurer cela. De plus, pendant ce temps-là, il n'y aura aucun revenu.

Il y aura donc un délai d'attente pour que des revenus liés à ces activités soient générés (2, 3, 5 voire 10 ans parfois). Or, même si cet argent n'est pas encore généré, on en a besoin aujourd'hui, et, si on veut le dépenser, il faut bien commencer par aller le chercher quelque part... C'est dans ce genre de situation que le recours à l'emprunt est économiquement nécessaire.

On peut démontrer statistiquement que lorsqu'on dépense davantage d'argent pour développer les Services publics (gain d'efficacité pour le bien-être de la population, gain d'efficacité pour l'économie...) on développe dans le même temps, les richesses, la valeur ajoutée et le travail des gens (non seulement de ceux qui sont dans les services publics, mais aussi de ceux qui travaillent grâce à la demande engendrée par le développement des dépenses publiques).

Ce qui est intéressant de remarquer, c'est que cette augmentation des richesses (obtenue au bout d'un certain temps) est souvent bien plus grande que l'augmentation de la dette. Dans le rapport, entre d'un côté la « dette publique » qui a un peu augmenté et, de l'autre la « création de richesse » qui a beaucoup augmenté, le dénominateur augmente plus que le numérateur. Donc la fraction

- le rapport dette/PIB - augmente et c'est cette grandeur qui nous intéresse.

Le problème, c'est que, à l'heure actuelle, ce n'est pas du tout la stratégie des politiques économiques. On s'endette de plus en plus, mais on ne le fait pas au service de dépenses qui vont développer l'efficacité des Services publics, l'emploi, la qualification des travailleurs et l'efficacité de l'économie au sens large...

Je reprends un chiffre (cf. « note du pôle économique »), l'État français a l'intention d'emprunter cette année 260 milliards d'euros. Cela correspond à peu près au montant des aides publiques aux entreprises (= 200 milliards d'euros calculés il y a quelques années). Et depuis, on a eu le CICE etc... En un mot,

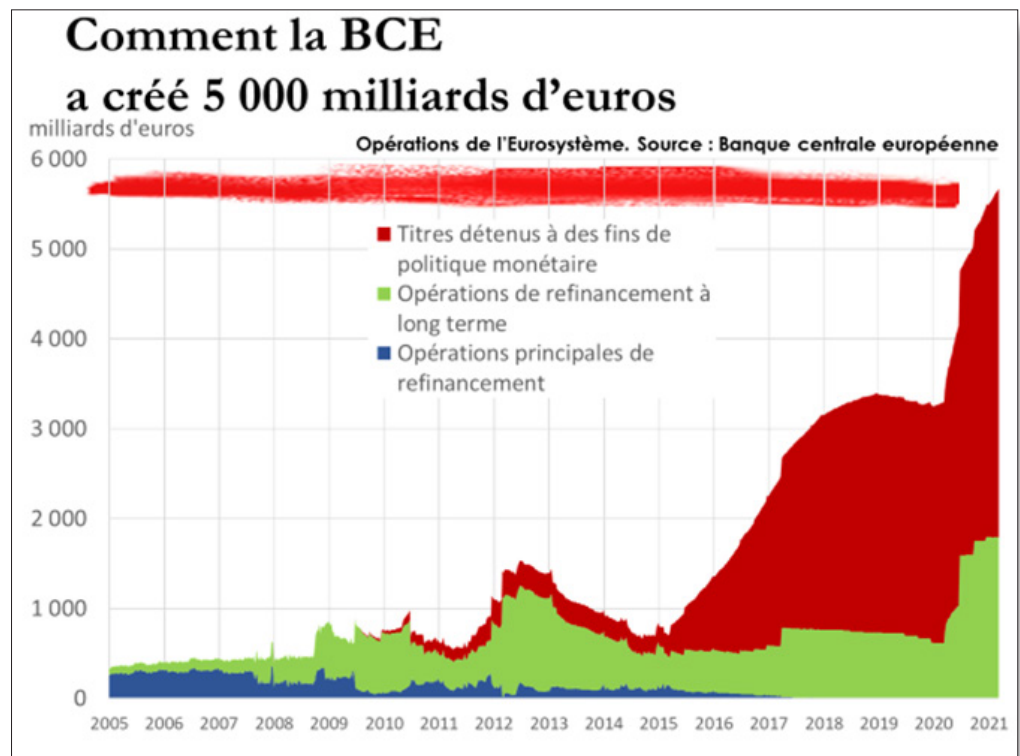
on s'endette pour gonfler les profits des grands groupes, et ceux-ci, en retour, s'acharnent à baisser le coût du travail et à détruire des emplois.

➔ On a donc affaire à une faiblesse économique endémique du pays. On a aujourd'hui un type de financement d'endettement public qui est totalement contre productif, et même dangereux. Quand on injecte de l'argent dans les marchés financiers, on provoque de la spéculation et on crée les conditions de « crash »...

En plus de tenir un discours pour réfuter les idéologies trompeuses qui sont répandues à propos des dettes publiques, la CGT est aussi force de proposition :

➔ Il faudrait pouvoir se libérer de la tutelle des marchés financiers. La question devient : est-ce qu'on peut aller chercher de l'argent ailleurs que dans les marchés financiers ? Et la réponse est « oui » ! Notamment depuis le COVID, on en parle beaucoup, mais il existe de l'argent qui ne vient pas des marchés financiers. Cet argent est créé par les banques et par les banques centrales. La Banque Centrale Européenne (BCE) depuis 10 ans a créé plus de 5 000 milliards d'euros, dont 1 000 milliards pour la France. À partir de rien, car c'est son pouvoir à elle de banque centrale, elle peut créer de la monnaie centrale, de la super monnaie, et elle

le fait. Sur le graphique, il me semble que c'est assez évocateur (cf. graphique ci-dessous, « les opérations des BCE »).



➔ Quand on dit la BCE, c'est la Banque Centrale Européenne et les Banques Centrales Nationales (banque de France, banque d'Italie...). C'est l'ensemble qu'il faut considérer, c'est ce qu'on appelle « l'euro-système ». Avant les « subprimes », avant la grande crise d'il y a presque 15 ans, les opérations principales des banques centrales étaient des prêts toutes les semaines (en bleu sur le graphique). C'était une affaire de 500 à 600 milliards, mais on voit que tout ça a complètement disparu parce que depuis 2008, la gravité de la situation a obligé la Banque Centrale à faire ce qu'elle appelle des « opérations non-conventionnelles ». Elle a remplacé ces opérations par des prêts aux banques à beaucoup plus longue échéance et à des taux d'intérêt privilégiés (en vert sur le graphique). Leur montant a explosé depuis un an, il atteint désormais à 2 000 milliards d'euros.

➔ Et puis y a quelque chose en plus, c'est que la BCE et les banques centrales nationales se sont mises – timidement au début depuis 2010, puis de plus en plus depuis 2015 parce que l'économie ne repartait pas, et puis depuis le début 2020 ça été une explosion – elles se sont mises à acheter à tour de bras des titres sur les marchés financiers. Par exemple, BlackRock, Axa ont acheté des obligations de l'État français... mais ils ne l'ont pas gardé, ils ont revendu ces obligations à la Banque de France qui agit pour

le compte de la BCE. La Banque de France en est venue à posséder quelque chose comme le quart de la dette de l'État français, soit 500 milliards.

Et donc, ça veut dire que la BCE déverse de l'argent sur l'économie, mais pas n'importe où : sur les banques et sur les marchés financiers. Et que font les marchés avec cet argent ? Ils spéculent : ils favorisent la recherche de la rentabilité à tout prix. Peut-être qu'ils vont favoriser les profits de certaines multinationales, mais certainement pas le Service public en France.

Donc c'est quelque chose d'extrêmement dangereux. La solution qui peut venir assez naturellement à l'esprit, c'est de dire : pourquoi les Banques centrales ne prêteraient-elles pas directement aux États au lieu de passer par les marchés financiers ?

Si on était capables de définir quels sont les objectifs que doivent viser les dépenses publiques avec des projets concrets démocratiquement décidés, de développement des services publics, de la santé, de l'éducation, de la recherche, de l'énergie, du transport, si, au lieu de déverser cet argent sur les marchés financiers, la banque centrale s'en servait pour financer le développement des Services publics, peut-être que l'économie s'en porterait mieux.

Pourquoi ne fait-on pas ça ?

On nous dit : ils ne le font pas, car c'est interdit par les traités européens ! C'est vrai, mais d'abord les traités européens ont été instantanément oubliés il y a un an quand il a fallu faire sauter la règle des 3 % de déficit et des 60 % de dette publique au moment où l'épidémie est arrivée. Donc, quand les gouvernements et la Commission européenne considèrent que l'on ne doit pas respecter les traités européens, on ne les respecte pas. Il faudra bien les changer si on veut une construction européenne qui ressemble un peu à ce que les peuples ont envie d'avoir. Mais, sans même attendre un changement des traités européens, on peut déjà imaginer un circuit dans lequel de l'argent de la BCE arrive pour financer

les dépenses publiques. La BCE peut prêter à la Caisse des dépôts et consignations ou à BPI France, elle le fait déjà. La BCE pourrait prêter à la Banque européenne d'investissement – c'est une sorte de banque publique d'investissement européenne. Tout ça est parfaitement possible, c'est légal et conforme aux traités, donc on a besoin d'attendre pour le faire en tout cas, pas pour le revendiquer.

C'est ce que fait la CGT, puisque dans les repères revendicatifs de la CGT il est proposé qu'une partie de l'argent qui est créé par la BCE serve à développer les Services publics. Dans mon syndicat de la Banque de France, on a étudié le problème d'une façon un peu plus précise, et on propose, dans un document récemment publié, d'avoir un fonds de financement du développement des Services publics qui serait financé par les avances de la BCE, à 0 % voire à taux négatif, voire elles pourraient ne jamais être remboursées si ce sont vraiment des dépenses très utiles. On l'a déjà vu dans l'histoire : si la création de richesse, consécutive aux avances faites grâce à ce pouvoir de création monétaire des banques centrales, crée des emplois, beaucoup de services publics, beaucoup d'efficacité économique, alors on n'a même pas besoin de rembourser, car tout le monde s'enrichit et tout le monde s'y retrouve à la fin. Mais évidemment, dans les politiques actuelles, on en est très loin, en revanche, c'est important d'avoir présent à l'esprit, quand on revendique des embauches dans le service public hospitalier, que les moyens financiers de ces embauches existent, l'argent est là, sauf qu'il n'est pas là où il devrait être, il est dans les marchés financiers au lieu d'être dans les Services publics – je crois qu'on peut se permettre de dire à Mme Lagarde, Présidente de la BCE : « *Vous avez dit que les investissements publics, c'est très important pour sortir de la crise, eh bien ! Mettez vos actes en accord avec vos paroles et acceptez de financer un fonds démocratiquement géré d'investissement de financement de projets de développement des Services publics que les populations auront décidé, avec leurs syndicats, leurs élus, et à travers une mobilisation sociale* ».

POUR ALLER PLUS LOIN :

<https://www.economie-et-politique.org/category/dette-publique/>